



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 64572

Texte de la question

M Louis de Broissia appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur le fait que 1994 sera l'Année internationale de la famille. De nombreux pays ont constitué un comité national pour préparer et organiser cet événement. La coordination de tous ces mouvements est basée à Vienne dans le cadre de l'ONU. Quinze mois avant le lancement de cette célébration, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si la France compte y participer et si les associations familiales auront la possibilité d'y être associées.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. de Broissia Louis](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64572

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 1992, page 5375